



## AVIS PUBLIC

### RÉFECTION DE LA RUE RIVEST

Maître de l'ouvrage  
Municipalité de Saint-Esprit  
21, rue Principale  
Saint-Esprit (Québec) J0K 2L0

Ingénieur concepteur  
Parallèle 54 Expert-Conseil Inc.  
82, rue Principale  
Saint-Esprit (Québec) J0K 2L0

#### **Appel d'offres no TP202105-148 (PROJET NO MSES-1804 (Lot 3))**

#### **DEMANDE DE SOUMISSIONS**

La Municipalité de Saint-Esprit désire recevoir des soumissions par appel d'offres public (**par pondération**) pour des travaux de réfection d'un tronçon de la rue Rivest entre la rue Montcalm et la 3<sup>e</sup> avenue sur une distance totale approximative de 500 mètres.

Sans être limitatifs, les travaux se résument comme suit :

- 1- Pulvérisation/enlèvement du pavage existant;
- 2- Remplacement des conduites d'égout sanitaire, d'égout pluvial et d'eau potable;
- 3- Travaux de gainage d'une section de l'égout sanitaire et de l'eau potable;
- 4- Excavation de la fondation de rue;
- 5- Construction de bordures de béton;
- 6- Reconstruction de la structure de chaussée;
- 7- Construction de bordures;
- 8- Pose de l'enrobé bitumineux;
- 9- Réfection du site.

Ainsi que tous les travaux connexes nécessaires à l'achèvement du présent contrat.

#### **DOCUMENTS**

Les plans et le cahier des charges ainsi que la formule de soumission pourront être obtenus par le biais du Système électronique d'appel d'offres, SEAO, à l'adresse suivante : <https://www.seao.ca> .

Toute information supplémentaire ou toute imprécision relative à cette soumission pourra être obtenue ou signifiée en communiquant avec M. Alexandre Larose, ing. Parallèle 54 Expert-Conseil inc., par courriel : [alarose@p54.ca](mailto:alarose@p54.ca) .

#### **DATE DE RÉCEPTION**

Les soumissions seront reçues à l'adresse du maître de l'ouvrage indiquée ci-dessus, jusqu'à **onze heures (11 h 00), le lundi 14 du mois de juin 2021**, et seront ouvertes publiquement à la même date et à la même heure.

Le maître de l'ouvrage ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, sans avoir à motiver sa décision et sans encourir de dommage d'aucune nature.

**Donné à Saint-Esprit le 20 mai 2021.**

**- Original signé -**

**Mme Caroline Aubertin**

Directrice générale et secrétaire-trésorière